



14 mars 2014

## Communiqué

Le collectif des associations citoyennes s'est réuni à Paris **le 8 mars 2014** en formation plénière. Une douzaine de régions étaient représentées. La qualité des échanges et le dynamisme du groupe ont montré, cette fois encore, la force et le bien-fondé du projet du collectif.

Les participants ont analysé le nouveau discours qui se développe depuis quelques mois dans certains milieux gouvernementaux ou associatifs, lequel présente le déclin des soutiens publics comme inéluctable et propose aux associations de trouver de nouvelles sources de financement dans le mécénat d'entreprise, le mécénat de compétences et les fonds privés, par des appels sur internet ou par voie de publicité. Ces recommandations sont, comme on peut le regretter, tout à fait en phase avec les positions européennes et avec les pressions très fortes exercées sur les démocraties occidentales par les puissances économiques au plan national, européen et mondial.

Il est pourtant évident que les pratiques préconisées ne peuvent s'appliquer qu'à un petit nombre d'associations de grosse taille et ne sauraient constituer une solution générale de financement pour l'ensemble des associations.

Par ailleurs, l'enjeu de ce débat n'est pas seulement financier. C'est aussi un enjeu de société, un enjeu de domination et un enjeu anthropologique. Face à ce nouveau discours, les associations doivent réagir en refusant toute assimilation forcée à la logique caritative ou à la marchandisation de leur action, et en réaffirmant leur volonté d'agir au service du bien commun.

Elles doivent pour cela construire un rapport de forces en s'alliant avec d'autres organisations et rendre visible l'espoir dont elles sont porteuses.

Il est en effet important de réaffirmer que les richesses produites par les associations citoyennes se situent avant tout dans les domaines qualitatifs du développement humain, de la démocratie locale, de la participation à la vie de la cité, du renforcement du lien social et de l'épanouissement des personnes. La création de richesse économique, bien que réelle, n'est jamais qu'une conséquence de leur activité et ne correspond aucunement à leur finalité. Les associations citoyennes réalisent, un peu partout sur le terrain, des actions porteuses d'alternatives à la logique dominante qui, toutes ensemble, tracent les contours d'une alternative globale. Elles sont l'expression concrète de la liberté fondamentale de s'associer, qui doit être clairement garantie pour redonner toute sa réalité au pouvoir du peuple. Enfin, les associations citoyennes ont des responsabilités essentielles en ce qu'elles constituent, par leur action et les valeurs qu'elles promeuvent, un rempart face à la montée de l'extrême-droite et de la xénophobie.

### **Sur ces bases, le collectif a retenu plusieurs pistes d'action :**

- définir des méthodes de gestion des associations qui soient en cohérence avec leurs projets porteurs d'autonomie et de transformation sociale ;
- analyser de façon systématique des exemples positifs d'actions innovantes et de difficultés associatives sur le terrain ;
- organiser des temps de débats pour élargir la réflexion commune à une vision globale de l'Europe et du monde ;
- poursuivre la mobilisation sous de nouvelles formes, pour soutenir collectivement des associations en difficulté, interpeller les équipes municipales nouvellement élues, poser des questions aux candidats aux élections européennes et participer à des actions communes contre l'austérité.